



Mailhac *Infos*

Bulletin d'informations municipales - Mai 2023 - Numéro 14



Rencontre inter-associations : les bénévoles animent le village



L'ÉDITO



Alors que le printemps bat son plein, l'équipe municipale continue d'avancer dans ses projets et dans l'entretien du village.

Depuis quelques semaines, la construction du nouvel atelier municipal avance à vue d'œil. Ce nouveau bâtiment devrait être livré à l'automne.

Le mois de mai est aussi l'occasion pour la municipalité de vous présenter les subventions versées aux associations qui font vivre le village et le budget de la commune voté. Malgré les fortes hausses du coût des fournitures liées à la conjoncture, la municipalité a fait le choix de financer ses investissements sans avoir recours à l'emprunt et en sollicitant des subventions.

Côté tourisme et patrimoine, la création d'un nouveau sentier en hommage à Odette et Jean Taffanel se poursuit et Mailhac sera prochainement valorisé dans un nouveau livre édité par la Direction Régionale de la Culture.

Enfin, l'identité visuelle de Mailhac évolue avec la mise en place de nouveaux logos comme présentés lors de la cérémonie des vœux à la population. Belle fin de printemps à tous.

Serge DEBLED
Maire de Mailhac

**Mailhac Infos
& vous**
p. 2

Une nouvelle
identité
graphique

**Voté au conseil
municipal**
p. 3

Budget :
investissements
et subventions votés

L'actu
p. 5

Les ateliers
municipaux
prennent forme

La vie au village
p. 7

Café municipal :
rencontre avec
Pascal et Valérie

CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

20 avenue du Pont Neuf
11120 Mailhac
Tél. : 04.68.46.13.13
mairie@mailhac.fr
www.mairie-mailhac.fr
Facebook : @mailhac.aude

Ouvert : lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et 14h à 19h
vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Grand Narbonne
Numéro d'astreinte - 24h/24
Tél. : 04.68.33.83.27

DÉCHETTERIE MIREPEISSET

Ouvert : Du lundi au samedi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

COMMERCES & AMBULANTS

ÉPICERIE

Ouvert du mardi au dimanche
Tél. : 09.73.54.94.05

CAFÉ

Ouverture prochaine !

L'INSTANT BEAUTÉ (esthétique)

Sur rdv - Tél. : 06.31.98.28.27

COIFFURE

Sur rdv, salon Rue Droite
Natacha - 06.15.94.26.20
Julie - 06.69.30.19.79

BOUCHERIE CHARCUTERIE (ambulants)

David & Gwendo, lundi 11h15,
place de l'école

MAILHAC Infos

Responsable de publication :
Serge Debled

Rédaction et réalisation :
Nadège Castagné, Clément Rouvière,
Bertrand Camman, Colette Lansac,
Michel Limouzin,
Marie-Madeleine Martinez

Crédits photos :
N. Castagné - Mairie de Mailhac
Impression :
Tiré à 320 exemplaires, en mairie.

MAILHAC INFOS & VOUS

COMMUNICATION

NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



Présenté lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier, la **nouvelle identité visuelle** de Mailhac prend place progressivement sur les supports d'information de la mairie.

Elle est signée de la graphiste Christelle Clémenti de l'agence **Pagode Design à Narbonne** qui nous a accompagnés cet hiver entre visites au village et réunions de travail. Cela lui a permis de dresser le portrait de Mailhac : un village riche de son histoire, avec des paysages doux, un effet cocon, préservé et animé par le vivre ensemble.

Ce nouveau visuel reprend les **couleurs du blason communal** et valorise le **patrimoine de la commune**, via l'émblématique Portail du Midi, et son **environnement naturel** : les cultures de vignes et d'oliviers, la colline du Cayla... Une déclinaison du logo a été pensée pour la communication **touristique et culturelle**.

Un volet du projet de sentier Archéologie, porté avec le soutien du programme LEADER (Europe) et du Grand Narbonne.



- NOUVEAU LOGO, ET NOUVEAU MAIL -

Dans le cadre de la création du nouveau site web de la commune (en cours), la mairie se dote d'un nouvel email :
mairie@mailhac.fr

CHANTIERS JEUNES

UNE OPPORTUNITÉ DU GRAND NARBONNE

Cet été, **8 chantiers jeunes** sont organisés par Le Grand Narbonne et le CISPD, dont **1 à Mailhac**.
Objectif : contribuer à réduire les inégalités économiques et sociales.



A destination des **16-18 ans**, ils auront lieu : du 10 au 21 juillet à Roquefort des Corbières et Port La Nouvelle, du 24 juillet au 4 août à Mailhac et Bize-Minervois, du 7 au 18 août à Salles d'Aude et Sallèles d'Aude et du 21 août au 1^{er} septembre à Moussan et Saint Nazaire d'Aude.

Candidater en ligne (uniquement) **avant le 28 mai** sur le site internet : www.mesdemandes.legrandnarbonne.com
Rens : 04.68.58.14.58. ou cispd@legrandnarbonne.com.

LE BUDGET 2023

LES TAUX D'IMPOSITION

Les taux d'imposition communaux restent inchangés pour l'année 2023.

	2022	2023
Taxe foncière sur la propriété non bâtie	77,91 %	77,91 %
Taxe foncière sur la propriété bâtie	60,82 %	60,82 %

Tous les détails sur le budget sont disponibles sur simple demande en mairie.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT (737 170 €)

Les recettes

Report du résultat du budget 2022

175 000 €



Impôts et taxes

364 717 €



Dotation de l'État

140 303 €



Autres

57 150 €



Les dépenses

Fonctionnement de la collectivité

449 978 €



Achats (énergie, matériels, fournitures)

72 250 €



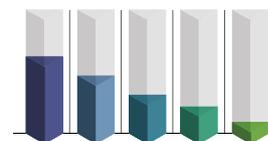
Prestations de services (assurances, maintenance...)

188 450 €

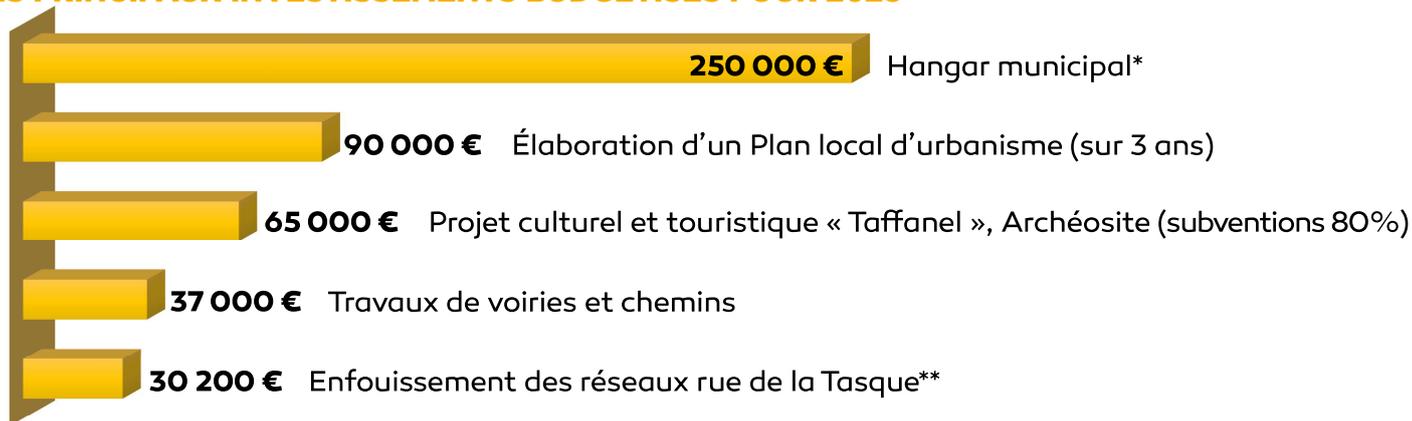


Amortissements

26 492 €



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BUDGÉTISÉS POUR 2023



*dont 60% de subvention sur la construction de 182 500€

**reste à charge pour la commune. Montant total des travaux : 109 200€

Ce budget 2023 a été construit en cohérence et sincérité avec une section de fonctionnement en hausse de 16% par rapport au budget 2022 en raison de la hausse du coût des matériaux et de l'énergie payée à prix fort. L'excédent budgétaire dégagé est un rempart pour les finances de la commune, les recettes et dotations de l'Etat restent stables, idem pour la taxe d'habitation (résidences secondaires) à 22,64%. La section d'investissement est importante cette année et représente 507 200 euros. Il s'agit dans 80% des cas de report de dépenses prévues et non réalisées en 2022 (investissements pluriannuels ou reports dû à l'inflation), de nouveaux projets en termes de voiries ou de compléments pour le plan local d'urbanisme. A noter, l'endettement de la commune est en 2023 quasi nul avec les échéances des précédents emprunts qui s'arrêtent à la fin de l'année.

Une question sur les finances publiques, le PLU ou vos démarches ? L'adjoint P. Oegéma vous reçoit en mairie le jeudi de 15h30 à 18h30 ou sur rdv.

ASSOCIATIONS

LE VOTE DES SUBVENTIONS

La rencontre annuelle des bénévoles des associations du village avec la municipalité (photo de une) est un temps d'échange important : il permet de prendre connaissance des projets, des besoins et d'établir le planning prévisionnel des animations de l'année.

Après instruction des dossiers, le conseil municipal a voté les subventions suivantes en séance du 15 février :



Associations	Subventions 2023
ACCA (chasse agréée)	900 €
Les Amis des livres	300 €
Comité des fêtes	3 500 €
Parenfants	2 000 €
Photo Club Mailhacois	600 €
POM (Pétanque)	1 200 €

Associations	Dons 2023
Amicale des Sapeurs Pompiers	150 €
Les Chats d'Oc	200 €
Coopérative scolaire de Mailhac	200 €
Ligue contre cancer (canton)	100 €
Médaillés militaires	100 €
Protection Civile Aude	578 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'EXTINCTION DE NUIT PÉRENNISÉE

Suite à la phase de test qui a eu lieu de novembre à février, le conseil municipal a validé la **poursuite de cette mesure**. Les élus se sont basés sur les **retours déposés en mairie** (ou par mail) - registre de consultation toujours ouvert - et en lien avec les **forces de sécurité** (pompiers, gendarmerie...).

Les horaires d'extinction ont été précisés afin de **s'adapter à la saisonnalité** sans gêner les travailleurs les plus matinaux : de **minuit à 5h d'avril à octobre** et de **23h à 5h de novembre à mars**.

Des élus et agents ont été formés afin de **rallumer l'éclairage en cas de nécessité** (intempéries, accidents...) ou de **retarder l'extinction** comme cela a été le cas lors des 3 jours de fête locale.



- PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ NÉGOCIÉ -

Depuis plusieurs années, la mairie fait partie du groupement d'achat entre communes mis en place par le Syndicat Audois d'Énergie et du Numérique (SYADEN) pour bénéficier d'un meilleur tarif sur l'électricité. C'est une économie dans le budget communal.



ÉTAT CIVIL

■ **NAISSANCES - Bienvenue à** Millie DEMEIRE née le 12 avril, Charly LEMAIRE né le 15 avril.

■ **MARIAGES - Félicitations à** Joanne GREENWOOD et Kevin PEARSON le 13 avril, Sophie GAULTIER et Hervé POQUET le 13 mai.

■ **DÉCÈS - Adieu à** Gilles REYNES décédé le 2 octobre 2022, Auguste CHAVERNAC décédé le 17 janvier, Guy DOUARCHE décédé le 4 février, Julien ANTON décédé le 4 mars, Aline REYNES née BOUSQUET décédée le 7 mai.

**NOUVEL HANGAR MUNICIPAL
CHANTIER EN COURS**

Lancé en fin d'hiver, le chantier de construction des nouveaux ateliers municipaux se poursuit à côté du cimetière Ouest.



Ce nouveau bâtiment, plus **accessible** et aux **normes actuelles**, permettra de sortir le matériel communal du risque d'inondation, de réduire la gêne des riverains tout en facilitant les manœuvres des agents communaux. La fin du chantier est prévue pour le **début de l'automne**.



CIRCULATION

EXPÉRIMENTATION D'UN SENS UNIQUE ROUTE D'AIGNE

Depuis le **1^{er} février** et pour **6 mois d'essai**, le **chemin des Fonts** et la **rue du Pont Vieux** sont passés en sens unique : le chemin des Fonts peut-être emprunté en direction d'Aigne uniquement.

Les véhicules arrivant dans le village depuis Aigne doivent passer par la rue du Pont-Vieux. La **rue des Puits** reste à double sens.

Une exception est faite pour les engins agricoles et les véhicules hors gabarits.



Direction AIGNE > MAILHAC
 Direction MAILHAC > AIGNE
 Circulation rue des Puits

30 KM/H MAX

Les rues du village sont limitées à 30 km/h. Pour la sécurité de tous, merci d'adapter votre vitesse à la situation : passages étroits ou présence d'enfants par exemple.

Cette expérimentation vise **3 objectifs** : supprimer les croisements parfois difficiles, créer 7 nouvelles places de parking (et éviter le stationnement parfois anarchique), harmoniser le sens de circulation et sécuriser le devant de l'école.

La **concertation est ouverte** via un registre en mairie (ou par mail à mairie@mailhac.fr) pour recueillir vos retours d'expérience. Le conseil municipal se prononcera à la fin de la période de test pour pérenniser ou non la mesure.

PLAN LOCAL D'URBANISME

ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNE



Les phases préalables à l'adoption d'un plan local d'urbanisme se poursuivent. Accompagnés par le cabinet Gaxieu, les élus ont pris connaissance d'un **diagnostic territorial** qui permet de connaître les besoins actuels et futurs de la commune en termes de populations, de logements, de tissus économiques, de transports, d'équipements, de paysages ou encore d'agriculture.

En complément, un **diagnostic environnemental** nourrit la réflexion. Il prend en compte les espaces agricoles et naturels avec la faune et la flore locale sans oublier les risques naturels et les éléments d'eau (source, plans d'eau et cours d'eau). Une **réunion d'information** avec les **agriculteurs** est aussi prévue début juin pour prendre en compte la réalité du terrain. Dans l'objectif de limiter au strict nécessaire l'artificialisation des sols, les élus travaillent sur la carte communale pour définir les parcelles et logements disponibles intramuros qui pourraient être réhabilités sans oublier le bâti diffus.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

ACTION ET SENSIBILISATION

RIVIÈRE : ENTRETIEN DE LA GRAVIALE Un chantier de coupe et d'entretien du ruisseau de la Graviale a été mené en fin d'hiver, par les équipes du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) en charge de cette compétence. Un chantier similaire est prévu sur le Répudre et le ruisseau de St Jean de Caps.



LES ÉLÈVES DE CORRÈZE, LE SDIS ET L'ACCA À MAILHAC

En février, les étudiants d'un lycée corrézien sont venus plusieurs jours sur la région. Ils se sont notamment rendus sur les secteurs incendiés de Mailhac, où les sapeurs-pompiers de Bize ont échangé avec eux sur le parcours du feu, leur lutte contre sa propagation et les



moyens de prévention (brûlage dirigé).

DEVOIR DE MÉMOIRE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration de l'Armistice a eu lieu au monument aux Morts. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture du discours officiel par le Maire, les participants se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié dans la cour de l'école.



PISCINE MUNICIPALE

JUIN DÉDIÉ AUX SCOLAIRES

La saison estivale se prépare en coulisses depuis plusieurs mois avec par exemple le **remplacement d'une pompe** devenue obsolète et la **réalisation d'une zone d'ombrage**. Les élus se sont attachés à **promouvoir l'équipement** auprès des mairies, écoles et centres de loisirs environnants et à **diversifier les recettes** d'entrées en louant le bassin municipal.

En plus des 4 classes du RPI Pouzols-Mailhac et du collège de St Nazaire, les élèves des écoles d'**Ouveillan** et de **Ginestas** viendront en juin pour **apprendre à nager** dans le cadre des cours

de natation prévus dans le programme de l'éducation nationale.

L'ouverture au **grand public** aura lieu du **1^{er} juillet au 31 août**,

de **14h30 à 19h**, avec une équipe renouvelée. *Plus d'infos dans le prochain Mailhac Infos.*



SENTIER ARCHÉO

INSCRIT AUX ITINÉRAIRES DE L'AUDE

Dans le cadre du projet Patrimoine et Tourisme soutenu par le fonds européen Leader et le Grand Narbonne, les élus ont multiplié les rencontres pour définir un **itinéraire de visite autour et dans Mailhac**. Avec le Pays Touristique Corbières-Minervois, le Département de l'Aude et les propriétaires des terrains traversés, la création du sentier a été validée ce printemps. Le parcours sera intitulé « **Mailhac 5 000 ans d'histoire, dans**

les pas d'Odette et Jean Taffanel ».

Après quelques travaux pour rendre l'ensemble de l'itinéraire accessible, des panneaux explicatifs (en cours de réalisation) seront positionnés. L'ouverture au grand public est prévue **fin 2023**.

La municipalité remercie l'ensemble des propriétaires qui ont signé les conventions ouvrant un droit de passage pour les promeneurs.

CAFÉ MUNICIPAL

RENCONTRE AVEC PASCAL LE NOUVEAU GÉRANT

Alors que Pascal Maillard s'apprête avec sa compagne Valérie à rouvrir le café municipal, rencontre avec le couple qui en plus de la reprise, réalise un changement de vie.

Comment en êtes-vous arrivés à reprendre le café de Mailhac ?

Pascal : C'est le fruit du hasard (rises). Originaire de Nice, j'ai longtemps travaillé comme chauffeur routier avant de changer de métier et de travailler dans les bars de jour et de nuit.

Valérie : Pour ma part, je suis dans le commerce depuis mes 16 ans. Nous avons découvert la région lors de vacances et y sommes venus plusieurs fois. Amoureux de l'ambiance des petits villages, nous avons eu un gros coup de cœur pour Mailhac.

P : Nous éprouvons le besoin de quitter la Côte d'Azur et son agitation permanente. Cette candidature était l'occasion idéale pour franchir le pas.

Après avoir été sélectionnés, comment avez-vous préparé l'ouverture ?

P : Avant même de savoir que nous étions retenus, j'ai fait marcher mon réseau professionnel pour préparer l'achat de matériels et j'ai suivi les formations nécessaires. Ensuite, dès que j'ai eu les clés du local, je me suis concentré à rendre le lieu plus agréable pour tous : peinture refaite, nouvelles étagères, plancher du bar neuf, etc.

V : Ce temps nous a permis de concevoir une offre de commerce de proximité. En plus des boissons sur place, nous allons en proposer à emporter. Il y aura de la restauration rapide avec des produits



locaux. Si nous le pouvons, nous ferons aussi point relais pour les colis.

P : Et des animations ! On m'a beaucoup parlé du concours de belotte. Plus ponctuellement, il y aura des soirées musicales. Nous souhaitons rassembler lors d'événements sportifs comme la coupe du monde de rugby qui arrive. Sans oublier les associations avec qui nous voulons travailler.

Quel est votre état d'esprit à l'heure d'ouvrir ?

P : Nous sommes prêts. Les premiers curieux viennent déjà frapper à la porte. Nous faisons connaissance avec les habitants au fur et à mesure. Sur un plan plus personnel, il nous reste à trouver un logement en location sur Mailhac ou autour.

V : Comme Pascal, j'ai hâte. Nous sommes pressés de vous rencontrer et de devenir mailhacois.

Contact : bar.mailhac11@gmail.com

AU FIL DES RUES

DES AMÉNAGEMENTS

Les services techniques ont aménagé les entrées du **cimetière ancien** : barrières pour sécuriser le pontil d'accès, abris pour masquer les conteneurs poubelles et éviter leur chute par grand vent, arbustes en pot dans les allées. La génoise du mur a été restaurée et les caniveaux refaits. En **cœur de village**, un banc et des jardinières évitent les stationnements gênants tandis qu'une ombrelle est en cours de réalisation à la **piscine municipale** pour abriter les élèves et usagers par forte chaleur.



ÉCOLE

CARNAVAL DANS LES RUES



Le **14 avril**, les élèves ont fêté Carnaval. Après avoir chanté une chanson et dansé la Koala Nutbush devant les parents venus nombreux, les enfants ont défilé dans Mailhac avec leur déguisement et ont lancé des confettis. La demi-journée s'est conclue avec un goûter offert aux élèves.



A venir : 30 mai 9h30 à 11h30, course Sud Minervoise à St Marcel. **5 et 6 juin** : les élèves Mailhacois se rendront à Leucate pour une classe cirque et milieu marin. **27 juin** : les GS et CP participeront à une rencontre inter-école. **16 juin** : tous les élèves se retrouveront à Pouzols pour le **spectacle de fin d'année**. **19 juin** : les élèves de Pouzols visiteront la Cité de l'Espace à Toulouse.

- S'INSCRIRE À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE PROCHAINE -

Pour inscrire votre enfant (né en 2020) en Petite section à l'école de Mailhac : retirez à la mairie de votre domicile, le dossier d'inscription. Remplissez-le avant de l'apporter à la mairie de Mailhac, avec une copie du livret de famille (ou un extrait de l'acte de naissance), un justificatif de domicile, le carnet de santé (ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge) et un document justifiant le mode de garde en cas de séparation ou de divorce.

La directrice de l'école de Mailhac vous contactera pour l'intégration de votre enfant à l'école.
Rens. M^{me} Rosalen 04.68.46.33.20

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

RENCONTRES POUR PETITS ET GRANDS

L'association LPO est intervenue à plusieurs reprises sur Mailhac ces derniers mois.

À l'école, les élèves racontent : « Nous sommes sortis de l'école pour aller observer les oiseaux dans le village et dans les vignes. Avec le vent, nous avons peu entendu les oiseaux en dehors des rues mais nous avons pu les observer. Il y a un nid de choucas dans le parc derrière l'école. (...)

La cour de l'école, un refuge LPO

Le **mardi 7 février**, l'animateur LPO Rémy Cathala a installé 3 niochirs dans la cour : un dans l'arbre, l'autre au-dessus de la porte d'entrée. À vous de trouver le troisième. Nous avons ensuite réalisé de la nourriture pour les oiseaux. Nous avons caché des graines dans une pomme de pin, nous l'avons ensuite enduite



avec un mélange de Végétaline et de graines diverses.

Rémy nous a expliqué qu'il fallait nourrir correctement les oiseaux en évitant de leur donner du pain ou des miettes de gâteau. Cela pourrait les rendre malades. »

Le **1^{er} avril**, les **Amis des Livres** ont organisé une balade LPO à la découverte des oiseaux du village, dans le cadre du dispositif "Quoi de neuf" (Bibliothèque Départementale de l'Aude). Rémy a guidé 40 participants qui ont observé rapace, nids d'hirondelles, pinsons des arbres, serin cini, rougequeue noir, huppe fasciée, etc.



RETOUR SUR...

LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

11 FÉVRIER - ROCK IN MAILHAC

L'initiative du Comité des fêtes a réuni de très nombreux amateurs de hard rock, de métal et de rock en général. Une soirée, 2 concerts : Tractorhead et LPDM.



15 FÉVRIER - SALLE COMBLE POUR LE LOTO DE PARENFANTS

Le loto annuel de l'association de parents d'élèves a réuni un grand nombre d'amateurs, avec des lots pensés pour les familles et gagnés par les plus chanceux.

16 AVRIL - RENCONTRES PHOTO, 10 CLUBS

2^e édition des Rencontres Photographiques de Mailhac, organisées par le Photo Club Mailhacois. 10 clubs photos du territoire ont exposé dans les locaux communaux, gîtes et caves du village ouvertes pour l'occasion, ainsi qu'au fil des rues pour les photos bâches de paysages et lieux touristiques du Photo Club Mailhacois.

Expo visible tout l'été.



Les membres du club et D. Dura conseillère départementale



5, 6 ET 7 MAI - FÊTE LOCALE

Le Comité des fêtes était à la manœuvre pour organiser la fête locale. Pour la 1^{ère} fois, les forains se sont installés sur le stade permettant ainsi le retour des auto-tamponneuses et l'arrivée de plusieurs nouveaux manèges qui ne trouvent pas place en cœur de village. Petits et grands ont profité de la fête du vendredi et samedi soir avec en

début de soirée les manèges suivis de concerts, avec les bénévoles à la buvette et au stand restauration. Le dimanche après-midi, un concours de pétanque au boulodrome a clôturé ce week-end festif.



La triplète (de g. à d.) Yann Larsonneur, J.-Paul Gieulles, Cyril Bouisset

LES RÉSULTATS DE CHAMPIONNAT DU POM

Durant les dernières semaines, le club de pétanque Mailhacois a participé à de nombreux concours. Mention particulière pour Cyndie Rousseau, battue en demi-finale au **Championnat de l'Aude à La Palme** en tête à tête féminin. Saluons aussi la performance en Triplette provençal de Yann Larsonneur, Cyril Bouisset et Jean-Paul Gieulles, battus en demi-finale du **Championnat de l'Aude** mais qualifiés pour **représenter le POM à Moissac** début juin.

A venir en juin : la Coupe des clubs et le 4^e tour de la Coupe de France à Moussan.

Envie de les rejoindre ? Rdv tous les vendredis soir à 21h au boulodrome, concours hebdomadaire.

« SANTÉ VOUS BIEN ! »

UN PROGRAMME ADAPTÉ AUX SÉNIORS

Depuis le **mois de mars**, les seniors ont rendez-vous gratuitement à la salle des fêtes **1 fois par semaine** pour un programme santé intitulé « Santé vous bien ». Initié par l'espace senior du Département de l'Aude et animé par l'association Ma Vie, le programme compte de 14 rencontres sur l'activité physique adaptée aux plus de 60 ans.

Colette Lansac, conseillère municipale partage son expérience : « *L'ambiance est très conviviale*

et tous les participants sont ravis de ces ateliers. Certains reprennent goût à l'activité physique et pensent continuer à l'issue du cycle ».

Envie de participer ? Il vous reste quelques cours les 7, 14, 21 et 28 juin.



GRAINES DE COURGE

L'INFO EN BREF

CHATS D'OC : PARTENARIAT RECONDUIT

La convention signée annuellement avec l'association de Bize a été reconduite pour l'année 2023. Objectif : continuer de réduire la population de chats errants en les faisant stériliser.

Vous observez des chats errants près de chez vous ? Vous pouvez contacter les bénévoles qui se chargeront de venir récupérer l'animal pour le faire stériliser avant de le relâcher dans les rues avec un « M » tatoué dans l'oreille.

Pour rappel : **2 chats errants** peuvent engendrer **20 000 descendants** en seulement **4 ans !**

Rens. 06.50.19.63.63

VOS SACS POUBELLES À L'ANNÉE

Si vous n'êtes pas encore passés en mairie pour récupérer vos rouleaux pour l'année 2023 fournis par Le Grand Narbonne, il est encore temps : la mairie est ouverte les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et 14h à 19h, et les vendredis 9h à 12h et 14h à 17h.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Contactez la mairie pour convenir d'un dépôt à votre domicile.

Infos : 04.68.46.13.13

VENREDI, C'EST MLJ

Chaque **4^e vendredi du mois**, la conseillère de la Mission Locale Jeunes du Grand Narbonne tient une permanence en mairie de 9h30 à 12h. Pour les 16 à 25 ans qui souhaitent s'informer sur les formations, emplois, mobilité, vie sociale, service civique... **Attention** : RDV du 26 mai reporté au 2 juin). Rens. : www.mljgrandnarbonne.fr



Emploi des jeunes 16/25 ans



Permanence Mailhac

le 4^e vendredi du mois
de 9h30 à 12h00

Prenez rendez-vous à la Mission Locale au 04 26 78 34 00,
ou bien par mail à mj@mjgn.com



LOUER LA SALLE DES FÊTES : LA DÉMARCHÉ

Associations, habitants : Pour réserver la salle des fêtes et son matériel (chaises, tables...), il est prudent de réserver à l'avance les dates souhaitées.

Comment ? En vous rendant à l'accueil de la mairie pour vérifier la disponibilité de la salle, remplir le formulaire de réservation (+ fournir les documents administratifs en cas de location privée) et définir une date / heure pour l'état des lieux entrée et sortie. Seul un **dossier complet** vous permet de bloquer la date souhaitée.

Infos en mairie et mairie@mailhac.fr



VOTRE AGENDA CULTURE ET LOISIRS

26 - 29 MAI, PHOTO CLUB MAILHACOIS des membres exposeront au **1^{er} festival national de photo nature et animalière** de Sallèles d'Aude.

28 MAI, PARENFANTS concours de pétanque familial (1 adulte, 1 enfant). **Inscriptions : 14h30, début : 15h.** 5 €/équipe. Pensez à vous munir de vos boules.

14 JUIN, AMIS DU MUSÉE DE NARBONNE L'accueil sera fait par les élus de la commission Patrimoine pour une **matinée découverte des**

5000 ans d'histoire de Mailhac avec pique-nique partagé dans le Jardin du Dépôt de Fouilles. Expositions, films documentaires. Possibilité de se joindre au groupe sur inscription en mairie avant le **10 juin** : 04.68.46.13.13 ou mairie@mailhac.fr

A VENIR EN JUILLET

1^{er} juillet : ouverture de la piscine municipale

2 juillet : concours de pétanque au boulodrome

7 juillet : Passeport Vignerons

8 juillet : Cinéma en plein air au stade

Rendez-vous fin juin pour votre bulletin spécial été consacré à l'actualité de vos associations et loisirs.

